Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 131
28 août 1950

Organisation d'une Conférence Européenne de la Jeunesse

Conclusions[1]
Assemblée parlementaire

1. Résolution adoptée le 28 août 1950, en conclusion du débat sur le deuxième rapport de la commission des Affaires Générales

L'Assemblée,

Convaincue que la formation d'une Europe vraiment unie ne pourra se faire sans l'appui et l'élan de la jeunesse démocratique de tous les pays européens,

Exprime son désir de voir se réunir à Strasbourg à une prochaine session, une grande Conférence de la Jeunesse Européenne, à laquelle participeraient des représentants de tous les mouvements de jeunesse démocratique des pays européens,

Manifeste son désir de voir le Conseil de l'Europe contribuer aux frais de cette Conférence et espère que d'autres institutions ou organismes contribueront également à sa réalisation.

1. Voir Doc. 107, Rapport.